



20 mai 2020

## Redevances agricoles 2020

### Montant inchangé, perception différée

**Compte tenu de la crise actuelle liée à la pandémie de coronavirus (COVID-19) et d'entente avec les interprofessions concernées ainsi que la Chambre valaisanne d'agriculture, le Conseil d'Etat a décidé de maintenir les redevances agricoles 2020 au même niveau que l'an dernier. De plus, afin de permettre aux exploitants de conserver un maximum de liquidités, l'encaissement est reporté en septembre. Dans l'intervalle, le canton a décidé d'avancer la totalité du montant pour soutenir les interprofessions dans la réalisation de leurs campagnes de promotion.**

Les montants prélevés en 2020 au titre des redevances agricoles seront identiques à ceux de 2019. Dans le contexte actuel de crise lié au coronavirus, le Conseil d'Etat a statué dans ce sens, confirmant ainsi les propositions des interprofessions de la vigne et du vin (IVV), des fruits et légumes (IFELV) et du raclette AOP (IPR), relayées par la Chambre valaisanne d'agriculture (CVA).

De plus, afin de soulager les agriculteurs durant cette période difficile et de leur permettre de conserver un maximum de liquidités, l'encaissement de l'ensemble des redevances agricoles est reporté en septembre. Le canton avance donc la totalité du montant des redevances, soit près de 4.7 millions de francs, ceci pour l'ensemble des interprofessions concernées.

Sur la base des constats tirés de cette période particulière, l'Etat du Valais entend également redéfinir les différentes stratégies de promotion, en étroite collaboration avec les interprofessions et Valais/Wallis Promotion. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une véritable stratégie cantonale en matière d'oenogastronomie, afin d'en faire un pilier de la promotion cantonale.

Pour rappel, l'Etat du Valais a octroyé un montant supplémentaire de 1.2 million de francs en faveur de Valais/Wallis Promotion pour la réalisation d'une campagne estivale de promotion spécifique du Valais et de ses produits du terroir.

#### **Personnes de contact**

**Christophe Darbellay**, chef du Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 05

**Gérald Dayer**, chef du Service de l'agriculture, 027 606 75 00

